



Fédération Française de Polo

Fédération constituée le 15 décembre 1921 - Déléguée par arrêté ministériel du 21 décembre 2006

Renouvellement de délégation par arrêté ministériel du 31 décembre 2016

Membre de la Fédération Internationale de Polo

Route des Moulins - Bois de Boulogne - 75016 - PARIS

Tél : 01.44.14.10.24 - Fax : 01.44.14.10.01

www.francepolo.com - contact@francepolo.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Du Vendredi 16 Mars 2018 à 18h00

au siège social, Route des Moulins, Bois de Boulogne, 75016 PARIS

Monsieur Jean-Luc A.CHARTIER ouvre la séance :

Monsieur Jean-Luc A. Chartier rend hommage à Monsieur Jean-Sébastien FRANK et propose une minute de silence.

« Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous sommes réunis en assemblée générale ;

Les avis de convocation à la présente réunion ont été adressés conformément à l'article 12 des Statuts et aux articles 4 à 6 du Règlement Intérieur,

Un exemplaire des convocations ainsi que la feuille de présence, les pouvoirs, les différentes pièces concernant l'assemblée sont à la disposition des Membres,

Le nombre des membres présents ou représentés (**33 voix**) est supérieur au quorum statutaire (19 voix) l'assemblée peut valablement délibérer.

Les conditions prescrites par les statuts étant remplies, Monsieur Jean-Luc A. CHARTIER déclare l'Assemblée Générale régulièrement ouverte. »

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour qu'il en soit délibéré sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'Assemblée Générale :

- Présentation et approbation du Rapport Moral du Président.
- Présentation et approbation des Comptes 2017 de la Fédération Française de Polo.
- Présentation et approbation du Budget prévisionnel 2018
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
- Election du Secrétaire Général
- Attribution du Trophée SKENE 2017 et du Trophée Roland Sadoun 2017
- Questions diverses.

Arlette SADOUD et Jean-Yves GARAUD acceptent d'assurer la fonction de scrutateurs.

Le Bureau désigne Armelle L'EPINE pour secrétaire.

Le Président Jean-Luc A. Chartier informe les membres de l'Assemblée Générale du départ de Madame Béatrice Nicol et de l'arrivée de Madame Armelle L'EPINE comme Directrice Administrative.

I – PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Monsieur Chartier salue et remercie de leur présence les représentants des clubs français, souhaitant à chacun beaucoup de succès dans cette nouvelle saison. Il remercie également les membres du Bureau Directeur, du Comité Fédéral et tous les bénévoles qui participent aux différents travaux de développement du Polo Français au sein des commissions fédérales.

A - La Fédération Française de Polo en quelques chiffres :

Monsieur Jean-Luc A. Chartier présente les chiffres 2017.

	Année 2016		Année 2017	
Total Joueurs	909		958	
Femmes	214	23.5 %	240	25%
Hommes	695	76.5 %	718	75%
Handicaps négatifs	510	56 %	532	56%
Handicaps 0 à 4	353	39 %	367	38%
Handicaps > 4	46	5 %	69	6%
Juniors	57	6 %	67	7%
Cadets	34	4 %	45	6%
Adultes	818	90 %	846	88%
Clubs Affiliés	36		36	

Après avoir passé la barre des 1000 licenciés en 2014, la Fédération Française de Polo a perdu quelques dizaines de licenciés ces deux dernières années. Si la présence de joueurs de handicap 0 et plus est finalement relativement stable, nous constatons une augmentation de 22 licences entre 2016 et 2017 de joueurs amateurs négatifs.

Nous observons une légère progression du **polo féminin** puisque les femmes représentent 25 % des licenciés FFP soit 240 licences enregistrées contre 214 licences enregistrées en 2016.

Les **jeunes joueurs** (*Juniors : moins de 15 ans et Cadets : 15-18 ans*) représentent 12 % des licenciés Français et 48 % des joueurs de Paddock-Polo détenteurs d'une carte de Handicaps FFE-FFP. En effet, depuis maintenant deux ans, la Fédération Française de Polo attribue à l'ensemble des joueurs participant au Championnat de France de Paddock-Polo à Lamotte-Beuvron une carte de Handicaps. A noter que sur les 133 joueurs de paddock-polo détenteurs d'une carte de handicaps FFE-FFP en 2017, 65 étaient des joueurs de moins de 18 ans. Ils doivent continuer à être encouragés à travers différents tournois de leur catégorie. Les adultes, quant à eux représentent 88% des licenciés.

Notons que **36 associations** étaient affiliées à la FFP en 2017. Nous souhaitons beaucoup de succès dans tous les projets qu'ils entreprendront.

B – Travaux des Commissions Fédérales en 2017

Monsieur Jean-Luc A. Chartier passe en revue les différentes commissions fédérales réglementaires et spécifiques, et les travaux finalisés ou encore en cours, remerciant encore chacun pour tout ce qui a été entrepris ou poursuivi cette année :

○ Commission Mixte FFE-FFP

Nouvelle belle réussite en 2017 du championnat de France de Paddock-Polo à Lamotte Beuvron lors du week-end de la Pentecôte réunissant Licenciés FFE et licenciés FFP : 52 Equipes inscrites autour de 7 épreuves selon l'âge des joueurs pour les plus jeunes ou leur niveau pour les 15 ans et + (*Poussins, Benjamins, Minimes, Open Elite, Open 1, Open 2 et Open 3*). 156 cavaliers se sont engagés cette année.

L'avenir du Polo semble là-bas au regard de nombreux talents détectés par Lionel Macaire durant les trois jours de compétition : joueurs qui méritent toujours d'être appuyés pour rejoindre à certaines périodes de l'année les clubs affiliés FFP pour se faire connaître des capitaines d'équipes et disputer quelques practices de Polo.

○ Commission « Anti-dopage Humain et Equin »

Monsieur Chartier précise qu'aucun contrôle anti-dopage humain ou équin n'a été diligenté par l'AFLD lors de la saison de Polo française 2017. Nous restons très engagés dans la lutte contre le dopage humain et animal et vous recommandons vivement de consulter votre médecin ou votre vétérinaire concernant vos chevaux pour toute prise ou administration.

○ Commission « Championnats de France »

L'édition 2017 des Championnats de France de Polo a accueilli 41 équipes dans les 4 épreuves proposées entre le 23 septembre et 15 octobre 2017 :

- 12 équipes dans le Championnat de France de Polo (*6/8 goals*) organisé au Polo de Paris (6 équipes) et au Polo Club du Domaine de Chantilly (6 équipes)
- 12 équipes dans la Coupe de France de Polo (*2/4 goals*) organisée à La Mariana Polo Club (8 équipes) et au Polo Club de Chantilly (4 équipes) avec une finale au Polo de Paris
- 9 équipes dans le Challenge de France de Polo (*-1/+1 goals*) organisé à la Mariana Polo Club
- 8 équipes dans le Critérium de France de Polo (*-4/-2 goals*) organisé au Terrain Fédéral de Courances, grâce au soutien de Serge de Ganay et son administrateur Patrick Deedes qui accueillait cette épreuve pour la première fois après avoir inauguré le terrain de Courances en septembre.

Notons :

- On note une légère baisse du nombre d'équipes : 5 équipes de moins que l'année dernière et particulièrement dans le -1/+1.
- Le succès constant des deux épreuves phares (*6/8 goals et 2/4 goals*) organisées fin septembre en région parisienne et la belle victoire de FRENCH KISS (déjà détentrice du titre en 2016) dans l'épreuve phare et de l'équipe DEL PADRE POLO TEAM dans la Coupe de France de Polo.
- La belle réussite du Challenge de France, épreuve de -1/+1 goals, à La Mariana Polo Club avec la présence d'équipes en nombre sur deux journées de compétition avec la victoire de l'Equipe PLAISANCE.
- L'accueil pour la 2^{ème} année consécutive d'une épreuve de Championnat de France, le -4/-2 goals, au Château de Courances autour de 8 équipes (contrairement à l'an dernier autour de 6 équipes) avec la victoire de l'équipe LE MOULIN

Je souhaite enfin remercier tout particulièrement les fidèles partenaires de ces épreuves de Championnats que sont :

- Paprec grâce au fidèle soutien depuis toujours de Claude Solarz
- L'Oréal sous la tutelle de Jean-Claude Le Grand
- Hervé Bristeau, fournisseur français du Polo (*fabricant et réparateur de maillets de polo*)
- Tierra de Gauchos dirigé par Silvina et Stéphane Cardon
- La Maison Taittinger
- Le Domaine de Ladoucette
- La jolie maison Mascaron de Sandra Hucher

qui ont été très généreux dans leurs dotations aux joueurs.

sans oublier les partenaires qui nous ont soutenus en 2017 :

- Engel & Volkens sous la Direction de David Scheffler
- Vernet Paris, dirigé par Bianca Verneuil et Clément Gosset

Et que nous souhaitons saluer pour leur générosité.

Ainsi que les 4 clubs hôtes de ces épreuves que sont :

- Le Polo Club du Domaine de Chantilly dirigé par Philippe Perrier
- La Mariana Polo Club dirigée par Paul Pinto
- Le terrain Fédéral de Courances sous l'égide de Serge de Ganay et son administrateur Patrick Deedes
- et enfin le Polo de Paris sous la direction de Frédéric Savouré.

○ Commission « Equipe de France »

En 2017, 4 équipes (Angleterre, Espagne, Allemagne et France) ont disputé les Playoffs des Championnats du Monde à Chantilly en avril dernier.

Nos Français, malgré de belles rencontres face à leurs adversaires, n'obtiennent pas leur qualification pour Sidney (phases finales) concédant leur place à l'Angleterre et l'Espagne.

○ Commission « Formation »

De nombreux stages d'initiation, perfectionnement, entraînement ont été organisés par Pascal Jamet et Matthieu Delfosse en 2017 sur toute la France.

Pascal Jamet a de nouveau pu apporter un appui technique à l'organisation de tournois (*Chaville, Chatenay, Fontainebleau, Lamotte-Beuvron pour le Grand Tournoi*)...

En 2017, des stages de Polo à Lamotte Beuvron ainsi que des Tournois FFE en Ile de France ont été organisés. Pascal Jamet promeut et développe le Polo au travers des Clubs FFE.

Plusieurs contacts avec des clubs de province qui souhaitent mettre une section polo dans leurs établissements ont été établis.

Nous le remercions pour sa grande implication et son dévouement dans le développement de notre chère discipline au plus grand nombre et notamment auprès des plus jeunes qui représentent l'avenir...

II. PRESENTATION DU RAPPORT DU TRESORIER

Monsieur Albéric de Coulange, Trésorier de la Fédération Française de Polo présente les résultats financiers.

Le résultat du compte d'exploitation 2017 est bénéficiaire de 2 263.36 €. Cependant, beaucoup de charges restent à payer sur le premier trimestre 2018, dont la refonte du site internet et des charges salariales dues.

RECETTES

Les recettes se détaillent comme suit :

- 116 870 € de cotisations d'affiliation à la FFP comprenant 99 160 € de licences FFP, 4310 € de cartes de handicaps FFE-FFP (*délivrées aux participants du Grand Tournoi*) et 13 400 € de cotisations de clubs affiliés.
- 68 800 € d'engagements aux Championnats de France perçus, pour 72 000 € prévus (*le montant des engagements Championnats de France perçu par la FFP s'élevant à 46 000 €. La différence s'explique par une compensation de 21 050 € perçus par les clubs organisateurs et déduite de la redevance des clubs organisateurs*)
- 700 € de vente de balles pour 700 € prévus (*Vente du stock restant*)
- 32 045 € de sponsoring pour 20 000 € prévus
- Les produits financiers sont quant à eux de 624,58 € pour cette année.

Ces recettes sont en diminution de 12 859,94 € par rapport aux prévisions.

Notons :

- Une augmentation du budget cotisation clubs en raison d'une augmentation du montant de celle-ci en 2017 selon le nombre de joueurs de polo affiliés.

- Une activité de sponsoring pour un total de 32 045,48 € de fonds reçus de Bioclinic, partenaire de l'équipe de France, à hauteur de 20 000 € du Polo de Paris (subvention de 10 000 €) et de la FIP pour l'organisation de la Coupe des Ambassadeurs à hauteur de 2 045,48 €.

CHARGES

En 2017, les charges ont été réparties de la manière suivante :

- 1 271,95 € de frais bancaires pour 1 500 € prévus
- 3 532 € de communication mais 13 532 € ont été réellement engagés à raison de la refonte du site internet à hauteur de 10 000 € et d'actions de communication à hauteur de 3 532 €).
- 68 800€ pour l'organisation des Championnats de France pour 72 000 € prévus avec une charge nette de 45 152.75 €
- 3 937,16 € en règlement de cotisations externes (FIP, HPA, FFE) pour 4 500 € prévus
- 30 596,87 € de frais d'Equipe de France (*déplacements, location de chevaux...*) pour 20 000 € prévus répartis de la manière suivante : dont 28 096,87 € attribués pour les playoffs du championnat du monde organisés à Chantilly et 2 500 € alloués au Match d'exhibition de l'Equipe de France au Polo de Paris en juin 2017
- 105 860,86 € en frais de fonctionnement pour 115 400 € prévus en raison de :
 - Charges relatives aux assurances, Assemblée Générale, Tenue des Comptes CAC et Charges salariales cohérentes avec le budget prévisionnel
 - Un budget achat supérieur au budget prévisionnel en raison de l'achat d'un ordinateur et d'une imprimante
 - Des frais administratifs et de déplacements inférieurs au budget prévisionnel.
- 457,63 € pour la formation pour 10 600 € prévus : Yvan Guillemin présentera les projets à venir pour la commission formation
- Une variation de stock de balles à hauteur de 668 € (vente du stock)
- Des charges exceptionnelles à hauteur de 499,48 € correspondant à une dotation sur amortissement de l'exercice et le règlement d'une facture de mise à disposition de chevaux à l'occasion d'une compétition en compensation d'une avance accordée précédemment.

BILAN

Le total du Bilan 2017 est de 324 780,93 €.

A l'actif, nous notons :

- 65 278,45 € en compte courant bancaire
- 233 073,88 € en portefeuille de titres (Livret A, SICAV et Caisse)

Au passif :

- 248 006,33 € de réserves constituées, dont 2 263,36 € en 2017
- 76 774,60 € de charges restant à payer (*régularisation assurance 2017, salaire, Refonte Site Internet, frais divers...*)

III – PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018

Monsieur Albéric de Coulange présente le BUDGET PREVISIONNEL 2018.

Le Budget Prévisionnel qui vous est proposé pour 2018 repose sur une perte de 30 600 € (*et le détail vous en est donné sur les fiches qui ont été mises à votre disposition*).

Les charges s'élèveront à 218 000 €, assez similaire à nos charges de l'exercice 2017 en prenant en compte la refonte du site internet et la formation.

Les recettes attendues en 2018 s'élèvent, quant à elles, à 187 400 € dont 116 400 € de cotisations (*licences, clubs*) ; 70 000 € de recettes relatives aux Championnats de France. Dans un contexte économique difficile, la recherche de

partenariats reste fondamentale au bon fonctionnement d'une fédération sportive. Et l'ensemble des membres du comité demandent un effort de chacun dans cette recherche de partenaires ou mécènes pour notre entité.

IV. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Selon les termes consacrés à la profession, Monsieur Pierre d'Agrain du Cabinet EXCO VALLIANCE AUDIT, représenté par Monsieur Albéric de Coulange, Trésorier de la Fédération Française de Polo, certifie la régularité et la sincérité des comptes présentés et l'absence d'observation.

V – RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les présidents ou les représentants des clubs affiliés, à jour de leurs cotisations annuelles sont invités à renouveler le mandat du commissaire aux comptes.

Résolution

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement de mandat du commissaire aux comptes.

VI – ELECTION DU SECRETAIRE GENERAL, MEMBRE DU COMITE FEDERAL

Le Président Jean-Luc A. Chartier constate la vacance d'un poste de membre du Comité Fédéral et du poste de Secrétaire Général à la suite de la démission de Monsieur Jean-Edouard Mazery, et invite les présidents ou les représentants des clubs affiliés, à jour de leurs cotisations annuelles, à élire Monsieur Xavier DOUMEN en qualité de membre du Comité Fédéral et, en tant que de besoin, à approuver l'élection de Monsieur Xavier DOUMEN en qualité de nouveau Secrétaire Général .

Résolution

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'élection du Comité.

Le Président Jean-Luc A. Chartier souhaite la bienvenue à Monsieur Xavier DOUMEN au sein du Comité Fédéral.

VII – ACTIVITE FEDERALE 2017

Le Président invite Monsieur Philippe PERRIER, Directeur Technique National, à faire un point sur les projets de la Fédération Française de Polo en 2017.

Commission Règlements sportifs et Arbitrage

Traditionnelle mise à jour des règles de jeu de polo pour 2018 après réception des règles par la HPA. Monsieur Perrier (Directeur Technique National) précise que les modifications seront mises en ligne sur www.francepolo.com

Il précise que pour les Shetlands, la cravache est à nouveau autorisée.

Monsieur Philippe Perrier rappelle les nouvelles règles 2018 sur les points suivants :

- Handicap d'un joueur remplacé
- Le hors jeu
- Durée des Chukkers
- Temps des remises en jeu
- Balle sortie sur un côté
- Arrêt de jeu avec un joueur blessé
- Blocking d'un joueur à la remise en jeu
- Placement des joueurs défenseurs aux pénalités 5a et 5b
- Cartons disciplinaires
- Port du casque 3 points

Commission Championnat de France de Polo

Monsieur Philippe Perrier informe l'Assemblée que l'édition 2018 des Championnats de France se tiendra sur plusieurs dates et plusieurs sites en fonction du niveau :

Du 19 au 21 mai 2018 : Championnat de France de Paddock-Polo FFE-FFP (LAMOTTE BEUVRON)

Tournoi de Paddock-Polo organisé en partenariat avec la Fédération Française d'Équitation
(8 épreuves de la Club A Poussins à la Club Open)

Conditions de participation « Grand Tournoi 2018 » :

- Ouvert aux cavaliers titulaires d'une licence FFE et d'une carte de handicap FFP (ou une Licence FFE et une licence FFP).
- Handicap min -3 (ou Galop 1 FFE) et handicap max 1 (handicaps polo)
- Qualifications : 3 participations à des tournois par club. La qualification des équipes composées de cavaliers titulaires d'une Licence FFP est validée par la Direction Technique Nationale de la FFP.
- Tout organisateur de tournoi de paddock-Polo FFP doit se rapprocher de la FFP pour déclarer son tournoi directement auprès d'elle en remplissant la déclaration de tournoi de PP FFP et en lui adressant dans un délai de 48 heures avant le tournoi la liste de l'ensemble des participants au tournoi.

Du 21 au 30 septembre 2018 : Championnat et Coupe de France de Polo (à PARIS / CHANTILLY/DOURDAN)

Autour de 2 épreuves :

- Du 21 septembre au 30 septembre 2018 : Championnat de France de Polo (6/8 goals) (*Chantilly et Paris*)
- Du 21 septembre au 30 septembre 2018 : Coupe de France de Polo (2/4 goals) (*Chantilly et Dourdan*)
- *Les demi-finales seront croisées entre Paris et CHANTILLY (6/8 goals) et Chantilly et la Mariana (0/4 goals)*

Du 7 au 15 octobre 2018 : Challenge de France et Critérium de France de Polo (DOURDAN/COURANCES)

Les épreuves Polo de -1/+1 goals et -4/-2 goals se tiendront dans l'ouest parisien autour de 2 épreuves :

- Du 5 au 7 octobre 2018 : Challenge de France de Polo (-1/+1 goals) - (*Dourdan et Chantilly*)
- => *Finale le 7 octobre à Chantilly*
- Du 13 au 14 octobre 2018 : Critérium de France de Polo (-4/-2 goals) (*Courances*)

Commission Formation

Monsieur Yvan Guillemain précise les points suivants :

Proposition annuelle de l'évolution des Arbitres :

Objectifs :

Former des arbitres pour le Paddock-Polo

Uniformiser l'arbitrage sur les 2 fédérations

Constituer un vivier d'arbitre afin de pouvoir en sélectionner pour arbitrer le Grand Tournoi

Projet 2018 => Création du « maillet de Bronze / Argent / Or » :

Diplôme autour de 5 tests :

- Connaissances théoriques
- Pratique autour du cheval de Polo
- Soins du cheval de Polo
- Test pratique

- Test « règles et stratégies de jeu »

Monsieur Philippe Perrier intervient sur les différents diplômes d'Etat mis en place ces prochaines années :

Septembre 2018

BAC PRO (*Conduite et Gestion des Entreprises Hippiques*)

Septembre 2019 (Projet)

BTS de l'équitation (*Conduite et gestion des Entreprises Hippiques*)

2019-2020 (Projet)

Licence Universitaire (*Licence Pro Management des Etablissements Equestres*)

Commission Equipe de France

Monsieur Willy Saget Johnson informe, l'Assemblée des prochaines échéances de l'équipe de France :

Prochaines échéances de l'Equipe de France :

20 septembre – 30 septembre 2018 : Championnat d'Europe - ITALIE - Villa A Sesta (6/8 goal)

20 septembre – 30 septembre 2018 : Ladies European Championship (Italie – Villa A Sesta)

Projets : l'Equipe de France (6/8 goals)

- Trophée Castel au Polo Club du Domaine de Chantilly
- Master Deauville

Commission Communication

Monsieur Jean-Luc A. Chartier informe l'Assemblée que la Fédération Française de Polo a pour projet la poursuite de la refonte des ses outils de communication dont le Site de la Fédération Française de Polo avec l'appui de l'agence OMEDIA.

Objectifs :

- Site Internet dédié aux joueurs et clubs = Site réglementaire (statuts, règlement intérieur, textes anti-dopage...) et informatif (calendrier tournois, handicaps, règles de jeu, documents joueurs...)

Démarches administratives directement en Ligne - Pour les :

- Clubs : Cotisation Annuelle, saisie de tournois, documents administratifs...
- Joueurs : Saisie en ligne des Licences FFP et cartes de Handicap FFE-FFP, documents administratifs, ...

VII – QUESTIONS DIVERSES

Le Président Jean-Luc A. Chartier invite les représentants des clubs et membres présents à l'Assemblée à exprimer les questions qu'ils souhaitent poser.

Dan DEVILLE (Président de l'Association de Polo des Grandes Ecoles) souhaite connaître les raisons pour lesquelles il n'y a pas de boutique à la FFP ; ce qui permettrait d'enrichir la FFP.

=> Réponse de Monsieur Jean-Luc A. Chartier : le Comité y est opposé pour des raisons financières. La gestion des stocks est contraignante et le déficit devient insupportable. De plus, le stock se dévalorise. En revanche, il n'est pas opposé à réaliser des opérations de vente ponctuelles comme des maillots, des coupevent, etc. s'il y avait un réel besoin pour lequel un nombre limité de pièces serait commandé et payé à l'avance.

Dan DEVILLE souhaite connaître ce qu'est un partenariat officiel FFP ? Quels sont les critères et le montant minimum pour devenir partenaire ?

=> Réponse de Monsieur Jean Luc A. Chartier : Il précise qu'à ce jour, il n'y a pas de partenaire officiel de la FFP. Il est possible de recevoir des bouteilles de champagne, et autres participations

volontaires et fort sympathiques. Jean Luc A. Chartier en profite pour remercier vivement tous ceux qui apportent leur concours et souhaiterait pouvoir compter comme avant, sur des partenaires officiels tels que LANCEL, CARTIER, RUINART. Il propose à la Commission « Communication » de s'atteler au problème. Monsieur Alberic de Coulange précise à ce sujet que le montant d'un partenariat peut être envisagé à compter d'un montant d'environ 20 000 euros annuel, montant à étudier au cas par cas en tenant compte, notamment, de la nature du partenaire et des avantages réciproques pour le partenaire et la FFP.

Monsieur Jean-Luc A. Chartier a le plaisir d'informer Monsieur Dan DEVILLE qu'il lui sera remis des entrées pour l'accès au Tournoi au Polo de Paris cette année. Des badges lui seront distribués et les étudiants seront conduits à l'emplacement habituel.

Monsieur Jean-Luc A. Chartier fait un aparté en précisant que l'annuaire 2018 est en cours d'édition mais que les dernières décisions des commissions n'y figureront pas.

Monsieur Alexandre Carré souhaiterait voir évoluer le logo sous une forme plus esthétique.

⇒ Monsieur Jean-Luc A. Chartier en prend acte. Il précise que le Colonel Soro avait créé ce logo il y a plusieurs années avec la carte de France (pour la Fédération) ; les couleurs bleu/ blanc/rouge (pour la France) et le maillet (pour le Polo). Il l'invite à se rapprocher de Monsieur Arnaud de Chenevarin, Président de la Commission Communication.

Monsieur Albéric de Coulange souhaite que la priorité soit donnée à la refonte du site internet, en diffusant les informations de chaque club et en alimentant les échanges via « les actualités ». Il propose pour ce faire que les Présidents des Clubs participent au contenu et transmettent à Armelle L'EPINE les résultats des matchs et toutes autres informations que les Présidents jugeront utiles à faire connaître. Par ailleurs, il précise que le nouveau site permettra le paiement des licences et cartes de handicap en ligne. Il demande à ce que les certificats médicaux soient anticipés chez les joueurs afin d'être en règle. Il rappelle enfin qu'il est de la responsabilité des Présidents de Clubs de bien vérifier que le joueur est licencié et assuré avant d'entrer sur le terrain.

Intervention de Monsieur Romain DARROUX au sujet de l'organisation des horaires des matchs en Ile de France car il est difficile aux joueurs qui jouent dans plusieurs clubs de se partager.

Il demande à trouver des arrangements

⇒ Monsieur Jean-Luc A. Chartier acquiesce.

Madame Rachael HUGUES (Fondateur Cote d'Azur Polo club) intervient et précise que son club est nouvellement affilié. Elle souhaiterait savoir s'il y a des échanges réguliers avec les autres clubs (tels que les résultats des matchs, la règlementation, les bonnes pratiques, etc..)

⇒ Monsieur Philippe Perrier (Directeur Technique National) répond qu'il se tient à sa disposition pour échanger sur toutes ses questions. Il précise que le site internet sera un très bon vecteur d'information et reste disponible pour aider les clubs à progresser. Il rappelle que dans chaque région, un responsable peut guider chaque club dans ses démarches et qu'il ne faut pas hésiter à les contacter. Concernant les règles, Monsieur Perrier ajoute que les changements de 2015 à 2016 de la HPA n'ont pas été pris en compte par la Fédération mais le seront prochainement. Il souhaite éditer et distribuer, avec l'aide d'Armelle L'EPINE, un fascicule de poche avec les nouvelles règles 2018.

Monsieur Bernard PERRIN (Président du club de Polo La Tullianna à Toulouse) : Monsieur Philippe Perrier avait annoncé un tournoi inter clubs l'an dernier ? Qu'en est-il ? Il précise qu'il souhaiterait monter un tournoi avec Bordeaux et qu'il est tout à fait partant pour organiser à l'intérieur du Sud-Ouest des tournois « entre nous » et se déplacer. Il rajoute que les infrastructures peuvent accueillir de grands tournois de Polo et de Paddock-Polo comme cela était déjà le cas avec l'Arena tour.

Monsieur Romain DARROUX (Représentant pour le club de Bordeaux) intervient en précisant que le Polo club La Mariana a accueilli le Polo Club de Bordeaux et propose de monter la « Coupe des Polo Clubs du Sud-Ouest », en sélectionnant les meilleurs de chaque club. (-1/+1 et -2/+4)

⇒ Réponse de Monsieur Philippe Perrier : Il approuve l'idée de Bernard Perrin sachant qu'un projet de championnat inter régional en France avait déjà été lancé l'an dernier mais n'avait pas pu voir le jour pour des problèmes de déplacements. Cependant, ce projet doit être retravaillé dans l'objectif de proposer un tournoi final qui mettra en valeur les meilleurs de chaque région. Il suggère de monter des réunions téléphoniques pour faire renaitre le projet. Par ailleurs, les autres activités équestres pendant l'hiver se mettent en place. Il pense qu'il y a une possibilité de jouer toute l'année car la coupure est trop importante

entre la saison et le reste de l'année. Il rappelle que si la saison d'été se joue sur les grands terrains, la saison d'hiver peut se jouer dans des manèges. C'est comme cela qu'on progressera. Il est enthousiasmé à l'idée que plusieurs personnes veulent se greffer sur ce projet.

Monsieur Jean-Luc A. Chartier précise qu'il y a à Courances un terrain Fédéral. Il propose de se rapprocher de Patrick Deedes et Monsieur de Ganay pour organiser des petits tournois à Courances ou ailleurs.

Monsieur Jean-Baptiste BOURGEOIS (Président de la Commission Juridique) avait émis l'idée de se retrouver une fois par an au Polo de Paris au sein de chaque commission.

=> Monsieur Jean-Luc CHARTIER y est favorable.

Monsieur Perrier intervient au sujet de l'Equipe de France et des projets de cette année et fait savoir que des compétitions internationales, dont les championnats d'Europe Mixte et Féminin, vont se tenir à Villa A Sesta (Italie). La FFP espère avoir deux Equipes de France et compte sur des capitaines d'équipes pour se manifester. David Amar a déjà fait savoir qu'il monterait une Equipe d'amateurs. Avec Jean-Yves Garaud (Président de la Commission des Equipes de France), Monsieur Perrier est à votre écoute si besoin. Pour la Ladies European Championship, l'Equipe de France a perdu contre l'Italie mais la FFP espère constituer une nouvelle équipe de joueuses amateurs (12 goals) pour la revanche.

ARLETTE SADOUN souhaite rappeler que le Trophée Roland Sadoun en hommage à son mari récompense non pas le jeune joueur français qui aura effectué la plus belle saison mais celui qui aura privilégié le plaisir de jouer et nouer des amitiés : philosophie du sport que le Président Jean-Luc. A Chartier prône également fortement.

VI - VOTE DES RESOLUTIONS

- L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral du Président.
- L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Compte d'Exploitation 2017 et le Budget Prévisionnel 2018, et donne quitus au Trésorier pour sa gestion.
- L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport du Commissaire aux Comptes et l'affectation des résultats comptables.
- L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
- L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'élection du Secrétaire Général, membre du Comité Fédéral

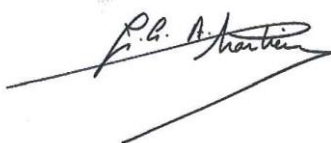
Le Président Jean Luc A. Chartier conclue en remerciant chacun des membres présents lors de cette Assemblée.

Plus aucune autre question n'est posée.

Plus personne ne prend la parole, la séance est levée à 19h30 heures.

Le Président
Jean-Luc A. Chartier

Par délégation,
Armelle L'EPINE
Directrice Administrative



NB : Au cours du Cocktail Dinatoire organisé à l'issue de l'Assemblée Générale, Pierre RENAULT a reçu le Trophée SADOUN 2017. Pierre HAMELIN s'est quant à lui vu remettre le Trophée SKENE 2017